

Jun 2020

Allondrelle La-Malmaison

<http://www.allondrelle-lamalmaison.com>

Les premiers mois de l'année 2020 ont été marqués par l'épidémie de covid-19. Cela s'est traduit par un confinement de la population, l'arrêt de l'activité économique du Pays et de l'activité scolaire et périscolaire. J'exprime mon empathie aux personnes qui ont pu souffrir directement ou indirectement des conséquences de la maladie.

Certains d'entre nous ont connu le décès d'un proche et n'ont pas eu le réconfort qu'ils auraient mérité. D'autres comptaient se marier, mais, la date a dû être reportée. A ces familles, au nom des habitants de la Commune, je souhaite leur témoigner de notre soutien. Par ailleurs, je remercie les personnes qui lors du confinement ont donné de leur temps : construction d'un muret, visières, courses pour personnes isolées, activités jeunes, entretien des espaces verts,...

En janvier, les travaux d'assainissement à l'église d'Allondrelle se sont terminés.

En février, des jeux ont été commandés pour être installés soit sur le terrain de tennis, soit dans le pré de l'école d'Allondrelle.

Les travaux de la première tranche du lotissement ont été menés à leur terme. Il restera à faire les finitions dès que les constructions seront terminées.

A noter l'achat et la livraison de 24 tables individuelles et chaises permettant de remplacer le mobilier d'une classe entière de l'école d'Allondrelle.

Le nettoyage et la protection des façades de l'église Saint-Pierre, interrompu en raison des intempéries en fin 2019, va être terminé dans les prochaines semaines.

Chaque année, nous constatons une baisse du nombre des inscriptions scolaires dans les 6 communes. A Allondrelle La-Malmaison, la situation est comparable à celle des autres communes du Syndicat. Alors même que nous avons potentiellement 100 enfants en âge de fréquenter l'école maternelle ou primaire, seulement une trentaine d'enfants y sont inscrits.

Comme chaque année, nous avons recruté les jeunes de 16 ans et plus, volontaires pour travailler pendant l'été.

Le report des élections du maire et des adjoints en raison de l'impossibilité (pour des raisons sanitaires) de réunir le Conseil, retarde la décision et la mise en œuvre des investissements prévus pour 2020.

Les mêmes contraintes s'appliquent aux autres collectivités (Communauté de Communes, Syndicat du Pays de Charency-Vezin et Syndicat des Eaux de Piennes).

Les élections du maire et des adjoints viennent d'avoir lieu ce samedi 23 mai.

Au nom de Conseil Municipal, je profite de ce petit journal pour remercier chaleureusement les électrices et électeurs qui ont été nombreux à nous faire confiance. Vous trouverez ci-dessous les résultats.

Très cordialement

J-F MARIEMBERG

Nom	Prénom	Nombre de voix	Pourcentage	Situation
BLANCHETETE	Daniel	68	26.56%	
BLANCHETETE	Jérémy	175	68.36%	élu
BOUS	Xavier	171	66.80%	élu
BUDIN	Eric	193	75.39%	élu
CAPART	François	197	76.95%	élu
CHAPUT	Marie-Ange	185	72.27%	élue
CLAUDET	Eric	169	66.02%	élu
CROATTI	Gilles	184	71.88%	élu
JONETTE	Marie	201	78.52%	élue
LEDOYEN	Jean-Pierre	186	72.66%	élu
LE LOUARN	Françoise	190	74.22%	élue
LEPAGE	Isabelle	194	75.78%	élue
MALGRAS	Jean-Marc	188	73.44%	élu
MARIEMBERG	Jean-François	189	73.83%	élu
PEIXOTO	Pascal	77	30.08%	
PETRUZZELLI	Nicolas	166	64.84%	élu
ROTA	Raphaël	187	73.05%	élu

Etat civil

Naissances

- 14 avril 2020 Maysson Olivier CHESNEAU, fils de M. Alexandre CHESNEAU et Mme Audrey POIRIER, 3, rue des Géraniums
- 18 avril 2020 Roman SOWER, fils de M. Adrien SOWER et Mme Lise De Rycke, Rue Saint-Nicolas

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur aux enfants et nos félicitations aux parents.

Nouveaux Arrivants

- Novembre 2019 Monsieur Salim AMIAR, 1bis rue du Château d'Eau
- 28 avril 2020 Madame MEROU Cécile et son fils 3 bis, rue Vauban
- mai 2020 Monsieur et Madame Marc PIZELLE et leur fils, 19, rue Vauban

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Décès

- 29 janvier 2020 Monsieur Roger BACH, rue Pasteur
- 18 mars 2020 Monsieur Gilles FRANCHINI, rue Saint-Nicolas
- 3 avril 2020 Madame LAMPSON Chantal anciennement rue Fontaine du Geai

Nous présentons nos sincères condoléances à la Famille

Les principales délibérations du Conseil Municipal

Travaux à l'église

Les travaux de drainage de l'église d'Allondrelle se poursuivent. Une voie d'eau a été découverte au niveau de la sacristie côté droit. Pour terminer d'assainir l'édifice, il est nécessaire de terrasser au plus près du chœur, côté gauche, afin de vérifier s'il n'existe pas d'autres voies d'eau. Le terrassement risque d'entraîner la chute du mur, ce dernier n'ayant pas de fondations solides. Un devis a été demandé à Chanzy-Pardoux pour démonter ce mur ainsi que les escaliers qui longent la seconde sacristie. Les pierres de couronnement, les marches en pierre seraient récupérées. Le montant du devis a été validé par l'architecte. Le Conseil accepte à l'unanimité, la dépose des deux murs et des marches d'escalier.

Subvention à C.BAETSLE



Mlle Cathy BAETSLE, soutenue par la Commune, a remporté brillamment les épreuves des jeux mondiaux des transplantés au Canada.

Nous la félicitons.

Pour les personnes qui le souhaitent, il est possible d'obtenir des masques en mairie

Achat de jeux publics

Le maire rappelle qu'il était prévu au budget primitif 2019, des crédits budgétaires pour l'acquisition de jeux publics pour les jeunes et adolescents. Un tobogan pour les 2 – 12 ans, un jeu sur ressort et une table de « Teqball ». Divers devis ont été sollicités. Le Conseil retient la proposition de la société IMAJ pour un montant de 15 000 €. Les crédits seront prévus au budget primitif 2020.

date	Activité
28 juin 2020 À 11H00	Fête patronale à Allondrelle—Messe en l'honneur de Saint-Pierre
14 juillet 2019	Fête Nationale, recueillement au monument aux Morts à La-Malmaison—

Projet éolien

La société NEOEN a engagé des études en vue de réaliser un projet éolien sur la Commune. Le choix des emplacements a été négocié entre la société éolienne et les propriétaires, en fonction des contraintes techniques (espacement vis à vis des lisières de forêts, distance minimale des villages, des routes départementales, contraintes fixées par l'aviation civile et l'aviation militaire, résultats des études « avi-faune », acoustique,...). Une promesse de bail à construction a été signée avec NEOEN, en vue de la réalisation d'au moins une éolienne sur le domaine privé communal. Dans l'hypothèse où l'implantation ne pourrait pas se concrétiser, la société éolienne versera chaque année, à la commune, une indemnité compensatrice.

Par ailleurs, d'autres engagements ont été pris par la société NEOEN : le versement d'une somme à la mise en service du parc éolien, la possibilité pour la Commune de devenir actionnaire et pour les particuliers de participer au financement de l'opération, moyennant la souscription de titres participatifs remboursables annuellement pendant 5 ans. Une convention est proposée par NEOEN, pour l'utilisation et l'entretien des chemins communaux servant à l'implantation des éoliennes.

S'agissant des chemins, ce sont 4030 m de chemins à renforcer et 830 mètres de chemins à créer. Le conseil autorise le maire à signer, avec la société NEOEN, tous les documents relatifs au projet éolien.

Compte administratif du service de l'eau et de la Commune

Le compte administratif et compte de gestion du budget de l'eau se présentent comme suit :

	Recettes	Dépenses	Résultat
Exploitation	28 263.90	27 520.57	743.33
Investissement	193 992.42	41 847.05	152 145.37

Le compte administratif et le compte de gestion de la Commune se présentent comme suit :

	Recettes	Dépenses	Résultat
Fonctionnement	405 114.30	335 866.03	69 248.27
Investissement	329 845.79	296 225.45	33 620.34

Le Maire est sorti pour le vote de ces deux comptes administratif.

Communication de la Commission de l'environnement

Depuis quelques temps déjà, des dépôts sauvages de divers gravats et autres déchets apparaissent sur la périphérie de notre village.

Durant les semaines qui viennent, la commission environnement va recenser les points de dépôts et faire en sorte de les supprimer en réalisant des opérations de nettoyage. Toutefois, toute personne identifiée par un moyen ou un autre comme étant propriétaire de déchets sera priée de récupérer ses « biens » par ses propres moyens, sous peine de poursuites. Nous nous en remettons à la population pour signaler en mairie toute découverte de nouveau dépôt ou tout comportement suspect à l'avenir. Pour rappel, nous donnons accès à un site situé près de la station d'épuration pour les **dépôts de déchets verts**. La déchèterie de LONGUYON est gérée par la communauté de commune T2L, et est donc accessible aux personnes du village pour toute autre démarche n'entrant pas dans le cadre du ramassage classique des ordures ménagères.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous adresser en mairie.

Merci pour votre contribution à tous pour que notre village reste attractif aussi pour ses chemins et forêts.

Déchèterie LONGUYON	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	fermé	13 :00 – 18 :00
Mardi	fermé	13 :00 – 18 :00
Mercredi	09 :00 – 12 :00	13 :00 – 18 :00
Jeudi	fermé	Fermé
Vendredi	09 :00 – 12 :00	13 :00 – 18 :00
Samedi	08 :30 – 12 :30	13 :00 – 18 :00

Premières délibérations du nouveau conseil municipal – Réunion du 23 mai 2020

Election du maire Au premier tour de scrutin, Jean-François MARIEMBERG a été élu et a été proclamé Maire et immédiatement installé.

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil. Après en avoir délibéré, il décide la création de 2 postes d'adjoints.

Election de l'adjoint au bois et à l'environnement et de l'adjoint aux travaux.

M. Eric CLAUDET, seul candidat, a été élu et proclamé adjoint en charge des bois et de l'environnement. Il a immédiatement été installé.

M. Xavier BOUS, seul candidat, a été élu et a été proclamé adjoint aux travaux. Il a été immédiatement installé.

Les Commissions municipales

Libellé	Vice-président	Membres
Finances	Eric CLAUDET	Gilles CROATTI, Eric BUDIN, Raphaël ROTA, Isabelle LEPAGE ;
Communication	Isabelle LEPAGE	Gilles CROATTI, Nicolas PETRUZZELLI, Marie JONETTE, Isabelle LEPAGE, Françoise LE LOUARN, Eric CLAUDET
Appels d'offres	Xavier BOUS	Jean-Pierre LEDOYEN, Eric BUDIN, Nicolas PETRUZZELLI
PLU	Françoise LE LOUARN	Marie-Ange CHAPUT, Raphaël ROTA, Eric BUDIN, Jean-Pierre LEDOYEN, Jérémy BLANCHETETE
Travaux - Eau	Jean-Pierre LEDOYEN	Xavier BOUS, Eric BUDIN, Jérémy BLANCHETETE, Nicolas PETRUZZELLI, Jean-Marc MALGRAS ;
Environnement	Eric CLAUDET	Eric BUDIN, Xavier BOUS, Nicolas PETRUZZELLI, Jérémy BLANCHETETE
Bois	Eric BUDIN	Eric CLAUDET, Xavier BOUS, Jean-Pierre LEDOYEN
Ecole	Gilles CROATTI	Marie JONETTE, Isabelle LEPAGE, Raphaël ROTA, Marie-Ange MALGRAS
Jeunesse	Marie JONETTE	Isabelle LEPAGE, Eric CLAUDET, Françoise LE LOUARN
Personnes Agées Cérémonies	Isabelle LEPAGE	Marie-Ange CHAPUT, Eric CLAUDET, Marie JONETTE, Françoise LE LOUARN
C.C.A.S.	Françoise LE LOUARN	Isabelle LEPAGE, Marie-Ange CHAPUT, Xavier BOUS

Les commissions municipales seront complétées en juillet par des membres issus de la population communale.

Atelier Gym Prévention santé

Siel Bleu, l'association qui a animé notre atelier de gym pour les + de 60 ans jusqu'au confinement propose gratuitement des séances vidéos et des fiches exercices en libre accès pour réaliser vos propres séances (activité physique, diététique, pour adultes, enfants, personnes en situation de handicap ou malades, personnes âgées isolées, personnes fragiles). Choisissez bien les séances adaptées à votre profil ! Tous les contenus sont disponibles sur l'adresse Internet ci-dessous.:

Photo du nouveau Conseil Municipal



De gauche à droite :

Marie-Ange CHAPUT, Gilles CROATTI, Nicolas PETRUZZELLI, Marie JONETTE, Eric BUDIN, Jean-Pierre LEDOYEN, Xavier BOUS, Raphaël ROTA, Jean-François MARIEMBERG, Françoise LALLIER, Eric CLAUDET, Isabelle LEPAGE et Françoise LE LOUARN;

Etaient absents : Jérémy BLANCHETETE, François CAPART et Jean-Marc MALGRAS.